
Espaces boisés classés

Commune de Conca

Corse du Sud

***DOSSIER DE PRESENTATION POUR LE CONSEIL DES SITES
DE LA REGION CORSE***

Septembre 2008

SOMMAIRE

- I- PRESENTATION DU TERRITOIRE
 - II- LES ESPACES BOISES CLASSES
 - III- CARTOGRAPHIE
-

Document imprimé sur du papier recyclé



I- PRESENTATION DU TERRITOIRE

a- Occupation des sols

Commune littorale de Corse du Sud, dans le bassin de vie de l'Extrême sud, Conca marque la limite avec le département de Haute-Corse.

L'Occupation des sols est fortement déterminé par la géographie et par une société de tradition pastorale. Tournée vers la montagne, le village est implanté en retrait du littoral, dans un cirque naturel. A mi chemin entre les estives de la haute montagne de Bavella et les parcours littoraux.

L'occupation du littoral reste très récente essentiellement concentrée dans les vallons et embouchures des petits ruisseaux. Le restant du littoral étant trop escarpé et inaccessible. Le réseau routier structurant explique également l'implantation des zones d'activités et d'habitat.

b- Les espaces naturels

Les effets d'insularité confèrent à la commune un climat de type méditerranéen. Toutefois, les effets du dénivelé offrent des conditions de type montagnard. Ces conditions se traduisent donc par une diversité des habitats et des espèces présentes. Les mesures de protection témoignent de cette richesse et de la fragilité du milieu naturel : presque 2000 ha sont concernés par des périmètres de protection ou des inventaires.

Ces protections concernent certes le littoral (espaces remarquables) mais aussi les massifs forestiers : arrêté biotope de Punta Calcina, Site Natura 2000, ZICO de Bavalle et Ospédale, ZNIEFF de Bavella – Sambucco, ...

Il faut noter que l'étendue du territoire et l'occupation des sols, permettent aujourd'hui de préserver facilement de grands ensembles naturels d'intérêt majeur.

II - PRESENTATION DES ESPACES BOISES CLASSES DU PLU

a- Identification

N° (carte)	Lieu-dit	Surf. Approx	Caractéristiques dominantes
1	Forêt de Zonza	311 ha	milieu montagnard, lignes de crêtes, escarpements, vallée, pins maritimes et laricci
	Forêt de Bavella – Sambuco	1570 ha	
	Forêt de Conca	1188 ha	moyenne montagne, piedmonts, pins maritimes, chênes verts, maquis d'arbousiers et de chênes
	Forêt domaniale de l'Ospédale – Albarellu	959 ha	massif forestier rive gauche du Cavu, piémonts Pins maritimes épars, maquis, friches, évolution régressive par la récurrence des incendies
	Forêt domaniale de Bavella	95 ha	Massif rocheux, aiguilles de Bavella, escarpements rocheux, pins maritimes et laricci, anciennes estives
2	Punta Calcina	190 ha	Piémonts littoraux, suberaie littorale fragilisée par la récurrence des incendies
3	Conca Est – Livesani	41,7 ha	Cuvette suspendue, arrière-pays littoral, suberaie en contact avec des zones urbanisées.
4	Focciarelle	4 ha	ripisylves d'aulnes glutineux et boisements de chênes verts
5	Peseto	2,1 ha	
6	Radicole	7,3 ha	
7	Candilello	14,3 ha	

b- Descriptif

N°1 : Massif forestier du centre montagnard

Site :

Grand massif forestier du centre de l'île qui se poursuit sur les communes limitrophes de Zonza, Quenza et Sollaro....

Plus près du village, le périmètre couvre une zone déboisée touchée par les incendies.

Formation : pinèdes en altitude, et maquis et chênaies en moyenne altitude.

Le massif d'Albarellu est un maquis bas, une formation éparse.

Rôle dans le paysage :

Très fort dans le grand paysage et plus particulièrement dans les abords des routes départementales, vecteur de découverte de l'espace rural. Ce massif est traversé par la GR20 et la forêt est un élément fort de l'identité locale.

Environnement :

Ces vastes étendues boisées et préservées accueillent des espèces animales et végétales protégées. L'éloignement des zones urbaines et la nature des activités économiques, font de ce massif un site naturel majeur, du patrimoine régional. Divers périmètres de protection couvrent ce massif. Ces massifs forestiers sont également indispensables à la gestion de la ressource "eau" et pour la prévention indirecte des effets de crue et d'érosion. Le massif d'Albarellu très dégradé par les incendies est en cours de régénération.

N°2 : Punta Calcina

Site :

Piémonts littoraux en limites avec la commune de Zonza. Ce boisement longe la rivière de Radicaja.

Formation :

Suberaie affectée par la récurrence des incendies

Rôle dans le paysage :

Faible dans la mesure où ce massif est secondaire dans le grand paysage et désaxé des principales voies de circulation.

Environnement :

Joue un rôle dans la lutte contre l'érosion de ce bassin versant et donc réduit les risques naturels sur ce vallon. Les suberaies sont des habitats singuliers typique du bassin méditerranéen : sa préservation est un enjeu.

N°3 : Conca Est – Livesani

Site :

Cuvette suspendue en contrebas du village, zone de confluence de plusieurs ruisseaux.

Formation :

Suberaie.

Rôle dans le paysage :

Elle constitue un avant plan du village et offre un environnement verdoyant en contraste avec la partie amont un peu plus aride.

Environnement :

Favorise le maintien d'une zone fraîche à proximité du village, permet d'atténuer les effets érosifs dans cet espace de confluence. En contact avec le boisement 1 d'Albarellu, il permet de connecter des habitats distincts et complémentaires, favorables à la biodiversité.

N°4 : Fociarelle

Site :

Vallon de à l'est du lieu-dit Pesotto

Formation :

Ripisylve d'aulnes glutineux et chênes

Rôle dans le paysage :

Ont un rôle dans le cadre des hameaux et les textures et teintes sont en contrastes avec la végétation sempervirente.

Environnement :

Sur ces petits bassins versants aux caractéristiques méditerranéennes, la ripisylve régule les effets de torrentialités à ce niveau mais aussi à l'aval du bassin. La ripisylve est un habitat riche en complémentarité avec les boisements méditerranéens. Ces boisements maintiennent la fraîcheur.

N°5 : Pesotto

Site :

Petit vallon à la sortie est du village.

Formation :

Ripisylve d'aulnes glutineux et chênes

Rôle dans le paysage :

Ont un rôle dans le cadre des hameaux et les textures et teintes sont en contrastes avec la végétation sempervirente.

Environnement :

Sur ces petits bassins versants aux caractéristiques méditerranéennes, la ripisylve régule les effets de torrentialités à ce niveau mais aussi à l'aval du bassin.

La ripisylve est un habitat riche en complémentarité avec les boisements méditerranéen.

Ces boisements maintiennent la fraîcheur.

N°6 : Radicale

Site :

Vallon qui traverse d'ouest en est, la zone du village et abouti dans le boisement 3.

Formation :

Ripisylve d'aulnes glutineux et chênes

Rôle dans le paysage :

Avec les autres vallons et ripisylves, ces boisements participent à l'identité et aux ambiances des espaces bâtis qu'ils traversent. Ces boisements contrastent avec les paysages plus arides, situés un peu plus en amont des constructions.

Environnement :

Sur ces petits bassins versants aux caractéristiques méditerranéennes, la ripisylve régule les effets de torrentialité à ce niveau mais aussi à l'aval du bassin. Par sa longueur, il joue un rôle de couloir écologique entre la partie aval et amont de la vallée.

La ripisylve est un habitat riche en complémentarité avec les boisements méditerranéen.

Ces boisements maintiennent la fraîcheur.

N°7: Candilello

Site :

Ensemble de petits ravins à l'intérieur du village qui converge pour former le Castello.

Formation :

Ripisylve d'aulnes glutineux et chênes

Rôle dans le paysage :

Ces boisements participent à l'identité et aux ambiances des espaces bâtis qu'ils traversent. Le maintien par ailleurs de petits ouvrages traditionnels à proximité de ces ruisseaux, accentue leur valeur patrimoniale.

Ces boisements contrastent avec les paysages plus arides, situés un peu plus en amont des constructions.

Environnement :

Jouent un rôle pour réduire les effets de torrentialité notamment pouvant être accrus par les débits supplémentaires issus des eaux de ruissellement des espaces urbanisés (et imperméabilisés)

Vue aérienne des espaces boisés

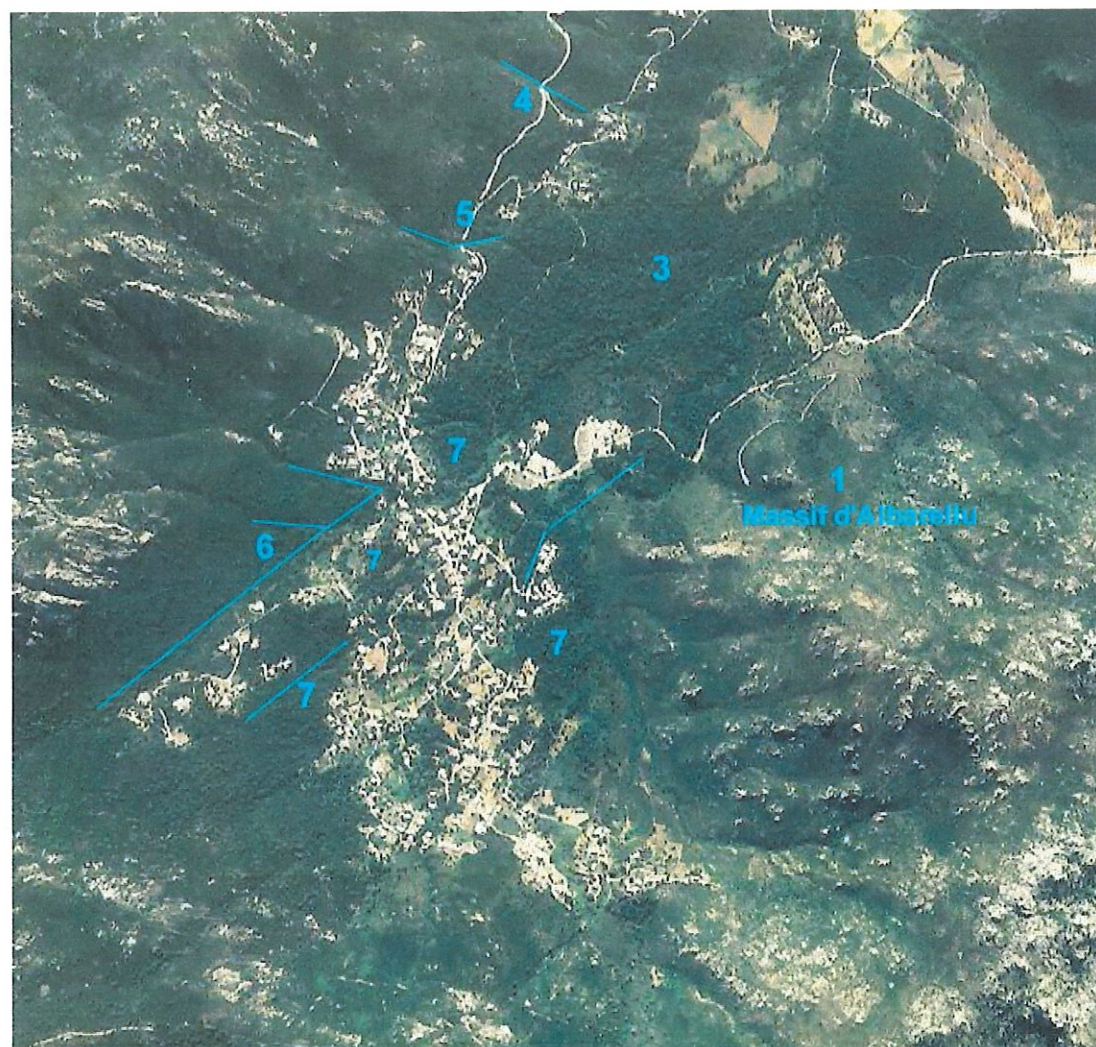


Photo aérienne commune de Conca – Copyright IGN

c. Bilan des espaces boisés

Les espaces boisés classés représentent une surface égale à 56% de la **superficie communale** soit **un total de 4382ha** concentrés dans l'arrière-pays et sur les piémonts proches du village. La commune a suivi la proposition des services de la DDAF et a ajouté les ripisylves du village.

Les forêts soumises au régime forestier du massif de Bavella font partie d'un ensemble boisé bien plus vaste qui dépasse les limites administratives de la commune. Ils participent ici à des ensembles naturels d'exception dans un paysage singulier et réputé, celui des Aiguilles de Bavella. En dehors de la valeur paysagère de ces espaces, la valeur écologique par la présence d'espèces protégées explique le souhait de classement.

La mosaïque végétale est ici échelonnée suivant les paramètres altimétriques. Les boisements protégés recouvrent cette diversité.

Si les vastes pinèdes et les suberaies ont éloignés des zones d'habitat, les ripisylves qui sont très localisés dans l'espace, méritent une attention particulière notamment quand elles sillonnent des espaces urbanisés. Ici, leur rôle paysager est très fort car elles caractérisent les ambiances du village et de ses hameaux.

Leur rôle dans la gestion naturel des risques (torrentialité) ne doit pas être sous-évalués sur des bassins versant étroit et court soumis au régime méditerranéen.

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CONCA
Rapport de Présentation
Diagnostic territorial

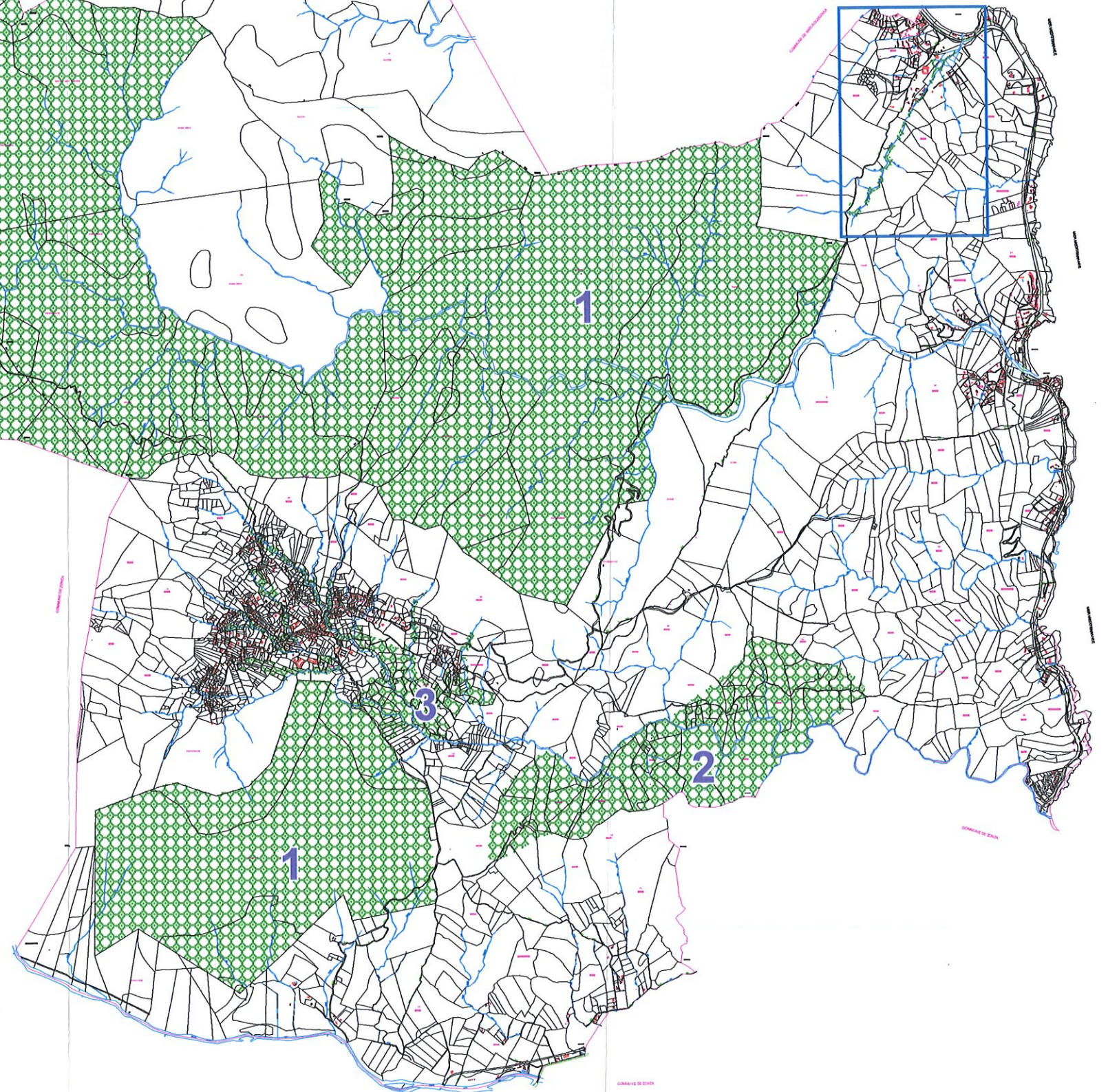
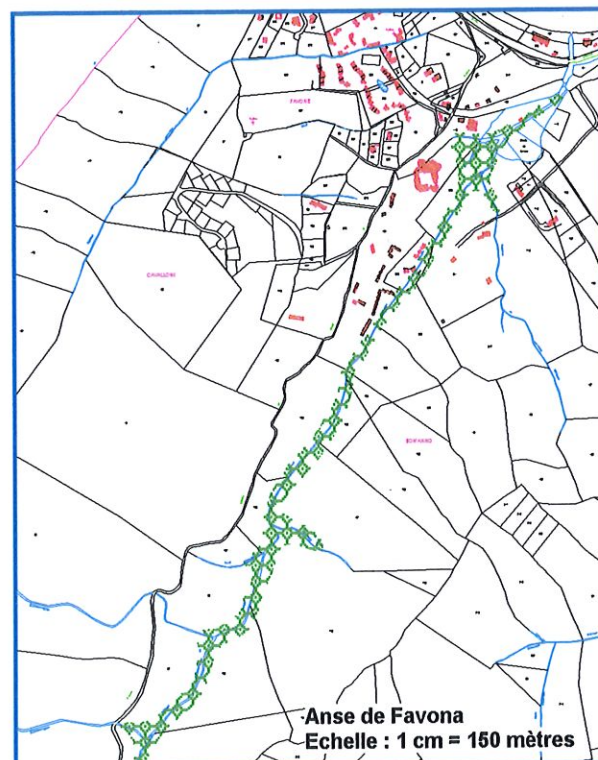
Espaces boisés classés
Carte générale

Légende

 Espaces boisés classés

Echelle : 1 cm = 400 mètres

Source : Harmonie Conseil, fonds cartographique SCAN 25 copyright IGN 2008



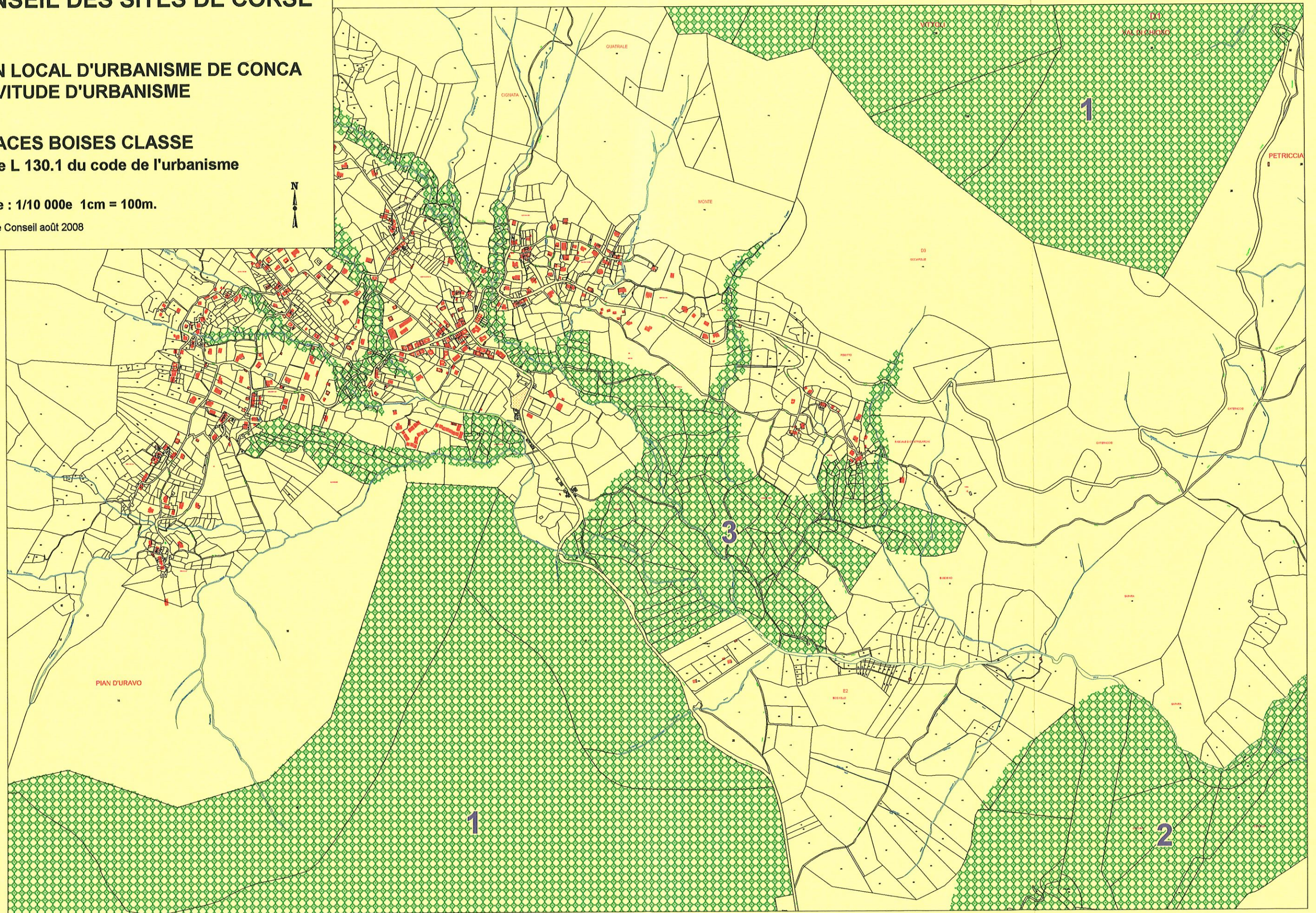
CONSEIL DES SITES DE CORSE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CONCA SERVITUDE D'URBANISME

ESPACES BOISES CLASSE Article L 130.1 du code de l'urbanisme

Echelle : 1/10 000e 1cm = 100m.

Harmonie Conseil août 2008



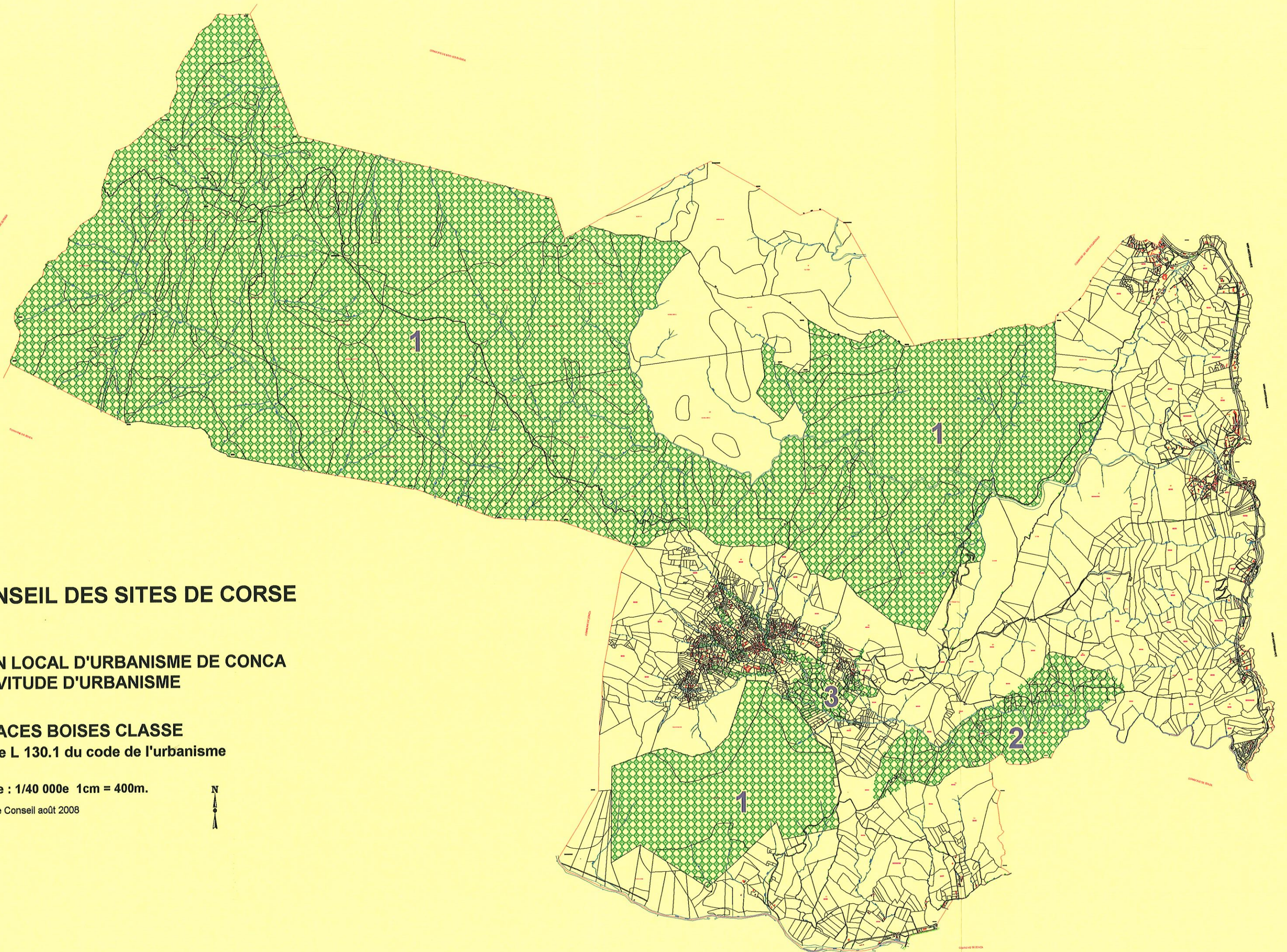
CONSEIL DES SITES DE CORSE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CONCA SERVITUDE D'URBANISME

ESPACES BOISES CLASSE Article L 130.1 du code de l'urbanisme

Echelle : 1/40 000e 1cm = 400m.

Harmonie Conseil août 2008



CONSEIL DES SITES DE CORSE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CONCA SERVITUDE D'URBANISME

ESPACES BOISES CLASSE

Article L 130.1 du code de l'urbanisme

Echelle : 1/6 000e 1cm = 60m.

Harmonie Conseil août 2008

